



## **1. Contexte du poste**

Dans le cadre de la mobilisation du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et de la préservation de la biodiversité, le projet « Objectif ODD » favorise l'engagement des jeunes bretons dans la construction de leur citoyenneté et contribue à cette prise de conscience de toutes et tous.

« Objectif ODD » prend appui sur l'organisation de simulations de débats internationaux à partir d'une problématique environnementale et propose une démarche globale, qui permet d'alimenter les parcours éducatifs des lycéens tout en avançant dans les programmes et dans la maîtrise des compétences associées.

Chaque année, les élèves travaillent sur un objectif de développement durable choisi parmi les 17 ODD de l'agenda 2030.

## **2. Profil du poste**

Placé sous l'autorité du Délégué régional académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle le professeur relais DRAEAC<sup>1</sup> « Objectif ODD » est un professeur du second degré public particulièrement reconnu pour ses compétences professionnelles, qui peut enseigner en collège ou en lycée, général, technologique ou professionnel. Il doit faire preuve d'un fort intérêt pour les problématiques liées à l'éducation au développement durable.

Muni de repères suffisants dans le fonctionnement du système éducatif, il doit avoir connaissance des divers dispositifs dans lesquels peuvent s'intégrer les actions d'éducation au développement durable. Une expérience dans la conception de projets pédagogiques, des compétences dans la mutualisation de ressources culturelles, peuvent constituer des atouts nécessaires.

Pour remplir au mieux l'ensemble de ses missions, le professeur relais DRAEAC « Objectif ODD » devra faire preuve d'une bonne capacité à travailler en équipe, ainsi que de qualités d'écoute, d'ouverture, d'organisation et de communication.

La mission du professeur relais DRAEAC « Objectif ODD » s'articule autour des axes suivants :

- Assurer l'accompagnement pédagogique et logistique du projet académique « Objectif ODD » ;
- Assurer le cadrage du projet académique auprès des enseignants participant et leur accompagnement tout au long de celui-ci ;
- Identifier et faire le lien avec les partenaires intervenant lors des différents temps forts du projet académique ;
- Proposer aux équipes pédagogiques des ressources en lien avec l'ODD choisi ;
- Assurer l'évaluation du projet et proposer des pistes d'évolutions éventuelles ;
- Faire le lien avec la Délégation régionale académique aux relations internationales et européennes et à la coopération et la Délégation régionale académique au numérique éducatif.

### **3. Moyens d'action**

Pour l'exercice de ses missions le professeur relais DRAEAC « Objectif ODD » bénéficie pour l'année scolaire **2023/2024 d'une indemnité de mission particulière (IMP au taux de 1250 €)**, le tout correspondant à 72 heures de travail effectives annualisées.

Les possibilités de prise en charge des déplacements dans le département se font dans une enveloppe globale restreinte.

### **4. Bilan d'activité annuel**

Le professeur relais DRAEAC « Objectif ODD » rend compte annuellement de sa mission et de ses projets pour l'année scolaire suivante dans le cadre d'un bilan d'activité, remis mi-juin au Délégué régional académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle ainsi qu'au conseiller DRAEAC du domaine. Ce rapport sera transmis, pour avis, à l'IA-IPR disciplinaire en charge du dispositif.